



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025-2026-2027

Avis est par les présentes donné, par le soussigné, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton devant être en vigueur durant les exercices financiers 2025-2026-2027, a été déposé à mon bureau le 15 août 2024, et que toute personne peut en prendre connaissance durant les jours et heures d'ouverture du bureau municipal.

Ce nouveau rôle triennal d'évaluation foncière entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 75 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (c. F-2.1), avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi. Les contribuables ont jusqu'au 1^{er} mai de 2025 pour formuler une demande de révision sur leur nouvelle valeur.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC de La Haute-Yamaska
142, rue Dufferin
Granby (Québec) J2G 4X1
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la **MRC de La Haute-Yamaska** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 19 août 2024.



Pierre Dionne
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Pierre Dionne, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 19 août 2024, entre 8h et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 août 2024.



Pierre Dionne
Directeur général et greffier-trésorier